



Conseil départemental des Vosges

Service action culturelle et sportive territoriale 8 rue de la Préfecture
88000 EPINAL
03.29.29.88.08
www.vosges.fr

Activité(s) : Organisme départemental

"Créée en 1989 à l'initiative du Conseil Départemental des Vosges et en lien avec l'Etat (Ministère de la culture et de la communication), Vosges Arts Vivants a pour mission de favoriser le développement de la musique, de la danse et du théâtre dans le département. L'association appartient à un réseau national d'associations départementales (Fédération Arts Vivants et Départements) qui tire sa force de sa répartition géographique et de la multitude des spécificités locales qui en découlent.

Depuis plus de 20 ans, Vosges Arts Vivants est un lieu de rencontres, d'échanges, de conseil et d'information auprès de tous les acteurs et tous les publics de la vie musicale, chorégraphique et nouvellement théâtrale.

Son objectif est de contribuer à l'élargissement des pratiques, à leur qualité et à leur dynamisme sur le terrain, en liaison avec les orientations du Conseil Départemental des Vosges.

Elle favorise la mise en place d'actions concertées avec les communes, le milieu scolaire, les pratiques amateurs, les écoles de musique et de danse, les réseaux d'éducation populaire et associatifs dans les domaines de la diffusion et du patrimoine, de la formation et de la sensibilisation de tous les publics.

Ainsi, Vosges Arts Vivants assure 4 principales fonctions :

- L'observation et l'analyse,
- L'information, la documentation et le conseil,
- L'animation de réseau,
- L'accompagnement des pratiques et des métiers."

Année de création : 1989

Précisions : Arts Vivants et Départements